



GRAND CHARMONT

6
ÉTÉ
2026

magazine

page 4

PRÉSENTATION DES ÉLUS

page 6

FINANCES

page 9

ÉDUCATION

page 11

CCAS



PENSER ETUDIER CONCEVOIR COORDONNER ACCOMPAGNER

Cabinet d'Ingénierie

Infrastructures

Voiries

Paysage

Génie Civil

Bâtiment

Topographie

Scan 3D



www.bejsas.com

Siège social :

BEJ SAS - 11 rue Charles Goguel—25200 MONTBÉLIARD

Tél.: 03 81 35 18 73 - contact@bejsas.com

Nos agences : BEJ MEROUX - 03 84 58 02 75
BEJ SAONE - 03 81 41 95 40

BEJ DELLE - 09 65 22 73 64
BEJ PONTARLIER - 03 81 69 21 14

ISOL-PRO

Une prestation clé en main !

-Isolation par l'extérieur -Rénovation de façades

03 81 31 81 38

isolpro90@gmail.com

3 rue du Port, 25400 EXINCOURT



FENÊTRES & PORTES

PORTE DE GARAGE - PORTAIL
GARDE CORPS - CLÔTURE ALU
PERGOLA BIOCLIMATIQUE
VOLET ROULANT / BATTANT
TOUS TYPES DE STORES

18 rue Louis Jeanperrin

25200 MONTBÉLIARD

03 81 99 60 30

menuiseriealu@alufactory.fr

GRUPE **fondasol**

Des solutions globales d'ingénierie-conseil, de la construction

GÉOTECHNIQUE

ENVIRONNEMENT

HYDROGÉOLOGIE

GÉOTHERMIE

GÉOPHYSIQUE

RISQUES NATURELS

PATHOLOGIE STRUCTURES - MATÉRIAUX

ÉTUDES DE STRUCTURES

BIM



4 rue du Charmontet
25200 GRAND CHARMONT

+33 (0)3 81 91 77 92

www.groupefondasol.com



ÉDITO

► Fidèles à nos valeurs, résolument tournés vers l'avenir.

Chères Charmontaises, chers Charmontais,

Par votre vote, vous avez choisi d'ouvrir une nouvelle étape de l'histoire de notre commune.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous m'avez renouvelée. Cette confiance m'honore profondément. Elle engage également l'ensemble de la nouvelle équipe municipale qui m'accompagne aujourd'hui dans cette responsabilité.

Le mandat 2020-2026 appartient désormais à notre histoire collective.

Il aura été celui de l'engagement, de la reconstruction de la confiance, de la proximité retrouvée et d'un travail exigeant pour remettre de la méthode, du dialogue et du sens dans l'action publique. Ensemble, nous avons consolidé les fondamentaux de notre commune, lancé des projets structurants, défendu nos services publics, soutenu notre tissu associatif et préservé une gestion financière saine, sans augmenter la part communale de la fiscalité.

Je veux saluer ici toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce travail collectif : les élus du précédent mandat, les agents municipaux, les partenaires de la commune, les bénévoles associatifs et, bien sûr, les habitants qui s'engagent chaque jour pour faire vivre Grand-Charmont.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe prend le relais. Une équipe en partie renouvelée, enrichie de nouveaux parcours, de nouvelles compétences et d'une énergie nouvelle. Certains poursuivent leur engagement à mes côtés ; d'autres rejoignent aujourd'hui cette aventure collective. Tous partagent la même exigence : servir notre commune avec loyauté, responsabilité et humilité.

Cette diversité est une force. Elle permettra de conjuguer l'expérience acquise au cours des dernières années avec un regard neuf, indispensable pour relever les défis qui nous attendent.

Les premiers mois de ce mandat traduisent déjà cette dynamique. Les engagements que nous avons pris devant vous commencent à se concrétiser : le déploiement de France Services, l'ouverture prochaine de l'agence postale communale, la poursuite de la modernisation de l'éclairage public, l'arrêt de notre Plan Local d'Urbanisme, les études du futur Centre Technique Municipal, la préparation du regroupement scolaire ou encore les projets de revitalisation de notre cœur de ville.

Cette capacité à agir rapidement repose sur une méthode simple, mais exigeante : écouter, anticiper, décider et agir.

Parce que nous n'avons pas été élus pour administrer l'existant. **Nous avons été élus pour préparer Grand-Charmont aux défis des vingt prochaines années, sans jamais renoncer à ce qui fait son identité.**

Préparer l'avenir, c'est protéger ce qui fait notre force.

C'est préserver notre patrimoine, respecter notre histoire, accompagner nos associations, investir dans nos écoles, soutenir notre jeunesse, prendre soin de nos aînés, renforcer la tranquillité publique, poursuivre la transition écologique et garantir des services publics accessibles à tous.

C'est aussi faire le choix d'une gestion responsable. Dans un contexte où chaque euro public compte davantage qu'hier, nous continuerons à agir avec la même rigueur, la même transparence et le même souci de l'intérêt général. Les habitants peuvent avoir une certitude : chaque décision sera guidée par son utilité pour la commune et pour les générations futures.

Notre commune dispose aujourd'hui d'un levier supplémentaire.

La confiance qui m'a été accordée pour exercer les fonctions de

vice-présidente de Pays de Montbéliard Agglomération permet à Grand-Charmont d'être davantage présente dans les grandes décisions qui concernent notre territoire. Cette responsabilité renforce notre capacité à défendre nos projets, à construire des partenariats, à mobiliser des financements et à faire entendre la voix de notre commune. Plus qu'une fonction, c'est une opportunité supplémentaire au service exclusif des 73 communes de l'agglomération dont Grand-Charmont.

Notre commune est une ville singulière. C'est une ville populaire, profondément humaine, riche de son histoire, de son patrimoine, de son tissu associatif, de ses services publics, de ses commerçants, de ses entreprises et surtout de ses habitants.

Une ville où l'on connaît encore ses voisins.

Une ville où l'on s'engage.

Une ville où l'on partage des souvenirs, mais où l'on construit aussi des projets.

Nous avons toujours affirmé que nous ne voulions pas opposer la mémoire et l'avenir.

Nous croyons qu'une ville est plus forte lorsqu'elle respecte ses racines pour mieux construire son futur.

Cette conviction continuera de guider chacune de nos décisions. Être maire, ce n'est pas seulement administrer une collectivité.

- **C'est être présente sur le terrain.**
- **C'est écouter avant de décider.**
- **C'est rassembler plutôt que diviser.**
- **C'est protéger lorsque cela est nécessaire.**
- **C'est préparer l'avenir sans jamais perdre de vue les réalités du quotidien.**
- **C'est cette conception du mandat qui continuera d'être la mienne.**
- **Avec proximité.**
- **Avec disponibilité.**
- **Avec exigence.**
- **Avec la même passion pour Grand-Charmont.**

Le mandat qui s'ouvre sera celui de la consolidation de nos acquis, de nouvelles réalisations et d'une ambition assumée pour notre commune.

Parce qu'une ville ne se construit pas pour un mandat. **Elle se construit pour celles et ceux qui y vivent aujourd'hui, pour les enfants qui y grandissent, pour les aînés qui y ont construit leur vie et pour toutes celles et ceux qui choisiront demain d'y écrire leur propre histoire.**

Continuons, ensemble, à faire de Grand-Charmont une commune fidèle à ses valeurs, ambitieuse dans ses projets et profondément attachée à l'humain.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente lecture de ce premier bulletin municipal du mandat et, surtout, un très beau chemin collectif pour les six années qui s'ouvrent devant nous.

Avec toute ma confiance et mon engagement.

M^{me} DZIERZYNSKI Aurélie

Maire de Grand-Charmont

Vice-présidente de Pays de Montbéliard Agglomération



PRÉSENTATION DES ÉLUS



DAVID LOYSEAU, 1^{er} ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES

Aux côtés de Madame le Maire, il assure le pilotage des finances communales, un domaine essentiel au bon fonctionnement de la collectivité et à la réalisation des projets municipaux.

Par ses missions, David LOYSEAU contribue à garantir une gestion saine et responsable des finances publiques, indispensable à la qualité des services rendus à la population et à l'avenir de la commune.



COLETTE BESANÇON, 2^e ADJOINTE EN CHARGE DU LOGEMENT DE L'HABITAT, DU CADRE DE VIE ET DES SOLIDARITÉS

Aux côtés de Madame le Maire, elle joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des habitants et l'amélioration du quotidien à

Grand-Charmont. Sa délégation couvre à la fois les questions de logement, d'habitat et de cadre de vie, mais également les actions de solidarité et de cohésion sociale. (CCAS, associations, structures d'accompagnement et partenaires institutionnels).

À travers ses missions, Colette BESANÇON œuvre au quotidien pour une ville plus solidaire, inclusive et attentive à la qualité de vie de chacun.



ROBERT GRILLON, 3^e ADJOINT EN CHARGE DE LA CULTURE, L'ANIMATION DU TERRITOIRE, LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

Attaché à faire vivre Grand-Charmont au quotidien, il joue un rôle essentiel dans le dynamisme culturel et l'attractivité de la commune. En charge

de la culture, de l'animation du territoire, de la valorisation du patrimoine et du tourisme, il participe à la définition et à la mise en œuvre des actions menées aux côtés de Madame le Maire.

À travers ses différentes missions, Robert GRILLON contribue activement à faire de Grand-Charmont une ville vivante, attractive et ouverte à tous.



NADIA LAKHDER, 4^e ADJOINTE EN CHARGE DU SERVICE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Elle a pour mission l'éducation populaire parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Son action vise à accompagner les enfants, les adolescents et les familles à travers des

projets favorisant l'épanouissement, l'engagement citoyen et le vivre-ensemble.

À travers cette délégation, Nadia LAKHDER contribue à faire de Grand-Charmont une ville attentive à sa jeunesse, où chacun peut trouver sa place, développer ses talents et s'investir dans la vie locale.



CHRISTOPHE CHARLES, 5^e ADJOINT EN CHARGE DE LA TRANQUILLITÉ, SÉCURITÉ PUBLIQUES ET LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Garantir un cadre de vie serein et préserver les valeurs républicaines sont au cœur de ses missions. En étroite

collaboration avec Madame le Maire, il participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique municipale en matière de tranquillité et de sécurité publiques.

Par son engagement, Christophe CHARLES contribue chaque jour à renforcer la sécurité, la cohésion sociale et la mémoire collective de Grand-Charmont.



MADJDA CHETTAT BENATTABOU, 6^e ADJOINTE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION

Au sein de l'équipe municipale, elle est en charge de la politique éducative de la commune. À ce titre, elle participe à la définition des orientations en matière d'éducation aux côtés de Madame le Maire et veille à leur mise en œuvre au

service des enfants et des familles de Grand-Charmont.

Enfin, en lien permanent avec les enseignants, les parents d'élèves, les associations et l'ensemble des acteurs éducatifs, Majda CHETTAT BENATTABOU contribue à renforcer le dialogue et la coopération au sein de la communauté éducative, afin d'offrir aux jeunes Grand-Charmontais les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement.



**HASSAN EL AZRAOUI,
7^e ADJOINT EN CHARGE DU
SUIVI DES TRAVAUX, DE
L'ENVIRONNEMENT, LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET
ÉCOLOGIQUE.**

Son action s'inscrit au cœur des enjeux d'aménagement durable et d'amélioration du cadre de vie des habitants. Il assure le suivi, la planification et veille à la bonne réalisation des projets portés par la collectivité.

À travers ses missions, Hassan EL AZRAOUI contribue activement à construire une commune plus durable, plus sûre et tournée vers l'avenir.



**PAULINE PERRIAU,
8^e ADJOINTE EN CHARGE
DE LA COMMUNICATION,
DES RELATIONS PUBLIQUES
ET DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

Elle pilote et coordonne l'ensemble des outils et supports d'information de la commune. Elle favorise les partenariats et soutient les initiatives contribuant à l'attractivité de la commune. Son action vise à renforcer le lien entre la collectivité, les habitants, les partenaires institutionnels et les acteurs économiques du territoire.

À travers ces missions, Pauline PERRIAU œuvre au rayonnement de Grand-Charmont et au renforcement de son attractivité auprès des habitants, des visiteurs et des acteurs économiques.



**HUGUES METILLE,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA
PRÉVENTION DES RISQUES
ET À LA GESTION DES CRISES
ASSOCIÉES**

Garantir la sécurité des habitants via le PCS et préparer la commune à faire face aux situations exceptionnelles constituent les principales missions confiées à Hugues METILLE, conseiller délégué à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. (PCS : plan communal de sauvegarde)

Par son engagement, Hugues METILLE contribue à renforcer la résilience de la commune et à assurer la protection des habitants, dans un souci constant d'anticipation, de réactivité et de sécurité collective.



**OUAFDI ADNANI, CONSEILLER
DÉLÉGUÉ À L'URBANISME ET
AUX AFFAIRES FONCIÈRES**

Acteur essentiel du développement et de l'aménagement de la commune, Ouafdi ADNANI accompagne la mise en œuvre de la politique municipale en matière d'urbanisme et de gestion foncière. À ce titre, il travaille en étroite collaboration avec Madame le Maire afin de définir les orientations qui façonnent le Grand-Charmont de demain.

Il participe également au suivi des grands documents de planification qui encadrent l'évolution du territoire, tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).



**PIERRE KRALJEVIC,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
AU SPORT ET À LA VIE
ASSOCIATIVE**

Engagé au service des habitants, Pierre KRALJEVIC assure les missions liées au sport et à la vie associative, deux domaines essentiels à la vitalité et à la cohésion de notre commune.

À ce titre, il veille au bon fonctionnement des structures sportives communales et entretient un dialogue permanent avec les associations qui font vivre Grand-Charmont au quotidien.

Par son engagement, il contribue à faire du sport et de la vie associative de véritables leviers de lien social, de convivialité et d'épanouissement pour tous les Charmontais.



**ZAHIA MOUADJI,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
À L'INCLUSION ET À
L'INTERGÉNÉRATIONNEL**

Engagée en faveur d'une ville solidaire et ouverte à tous, elle œuvre au quotidien pour renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap et développer les liens entre les générations.

Son action s'appuie sur un travail de proximité avec les acteurs locaux spécialisés, tels que Sésame Autisme, la Fondation Pluriel et les différentes structures engagées dans l'accompagnement des publics.

Par son engagement, Zahia MOUADJI contribue à faire de Grand-Charmont une ville attentive à chacun et résolument tournée vers la solidarité entre les générations.



DAVID LOYSEAU

Parole de l'adjoint aux finances,

FINANCES



UN BUDGET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le Budget Primitif 2026 traduit donc une ligne de conduite claire : gérer avec prudence, investir avec ambition et préserver l'équilibre financier de la commune sur le long terme.

Grâce à une gestion rigoureuse menée depuis plusieurs années, la municipalité dispose aujourd'hui des moyens nécessaires pour engager des projets structurants sans alourdir la fiscalité ni fragiliser les finances communales. Dans un environnement budgétaire contraint, cette stratégie permet de préparer l'avenir sereinement tout en continuant à répondre aux attentes des habitants et aux besoins du territoire.

J'en profite aussi pour remercier les services, artisans de l'ombre, pour leur investissement sans faille au service des charmontaises et charmontais.

PRÉPARER L'AVENIR GRÂCE À UNE VISION PLURIANNUELLE

La commune poursuit également une politique ambitieuse d'investissement. La section d'investissement du budget 2026 atteint 3,77 millions d'euros.

Afin de mieux planifier les grands projets, la municipalité utilise le dispositif des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP). Ce mécanisme permet d'inscrire les opérations importantes sur plusieurs années, en répartissant leur financement de manière progressive et maîtrisée.

Deux nouvelles autorisations de programme sont créées pour la période 2026-2029 :

- La construction d'un nouveau centre technique municipal pour un montant total estimé de 2 320 000 € ;
- La réhabilitation de l'école primaire Bataille pour un montant total estimé de 3 067 800 €.

Ces deux projets constituent des investissements majeurs pour l'avenir de la commune.

Le futur centre technique municipal permettra d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux et d'optimiser les moyens techniques nécessaires à l'entretien de la ville.

La rénovation de l'école primaire Bataille répond quant à elle à plusieurs objectifs : amélioration du confort des élèves et des équipes éducatives, modernisation des bâtiments, performance énergétique et adaptation aux besoins futurs avec la baisse annoncée du nombre d'élèves.

Programme d'Investissement 2026

Total : 2 501 569 € répartis sur 6 domaines prioritaires



Éducation / Enfance

585 200 € — Toiture maternelle Curie, réhabilitation école Bataille, équipements scolaires



Aménagements Urbains

506 964 € — ZAC Grand Bannot, aires de jeux, révision PLU, réserve foncière



Bâtiments Publics

1 110 545 € — Hôtel de Ville, centre technique, accessibilité, salle de sports, France Services



Environnement / Énergie

128 478 € — Passage éclairage public en LED, travaux en forêt communale



BUDGET 2026 : UNE GESTION RESPONSABLE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Dans un contexte national marqué par de fortes contraintes budgétaires pour les collectivités locales, notre commune poursuit une gestion rigoureuse et prudente de ses finances. Comme beaucoup de communes, notre budget dépend en partie des dotations de l'État, dont l'évolution reste incertaine. Malgré cela, la municipalité a fait le choix de maintenir une trajectoire financière saine, afin de préserver la qualité du service public tout en préparant les investissements de demain.

Le Budget Primitif 2026 s'équilibre à 10,57 millions d'euros, répartis entre les sections de fonctionnement et d'investissement.

UNE COMMUNE QUI MAÎTRISE SES DÉPENSES

La section de fonctionnement, qui correspond aux dépenses courantes de la collectivité (personnel, énergie, entretien des bâtiments, services à la population, associations...), s'élève à 6,8 millions d'euros.

Les recettes de fonctionnement atteignent 6,315 millions d'euros, auxquelles s'ajoute un excédent reporté de 484 674 €, permettant d'équilibrer le budget. Concrètement, cela signifie que la commune dépense moins qu'elle ne perçoit. Cette capacité à dégager un excédent constitue un indicateur important de bonne gestion : elle permet de mettre de l'argent de côté pour financer les projets d'investissement sans avoir recours excessivement à l'emprunt.

Cette stratégie traduit une vision responsable des finances communales. La municipalité ne gère pas uniquement l'année en cours ; elle prépare également les années futures grâce à une programmation pluriannuelle des grands projets.

BUDGET PRIMITIF 2025

Un budget maîtrisé pour notre commune



SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement	6 800 000,00 €	6 315 325,53 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)		484 674,47 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 800 000,00 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement (y compris C/1068)	2 334 141,04 €	3 708 840,56 €
Reste à réaliser 2025	555 130,56 €	61 159,44 €
Déficit d'investissement reporté (D001)	880 728,40 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		3 770 000,00 €



TOTAL DU BUDGET

10 570 000,00 €

LA DETTE COMMUNALE UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE



La commune présente aujourd'hui une situation financière solide. Cette stabilité permet d'envisager l'avenir avec sérénité et de lancer des projets structurants pour les habitants.

Au 1er janvier 2026, l'encours de la dette communale s'établit à 3,28 millions d'euros, soit 553 € par habitant. Ce niveau reste nettement inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate, évaluée à 741 € par habitant selon les données DGCL 2024.

Cette maîtrise de l'endettement démontre la capacité de la collectivité à investir tout en conservant des marges de manœuvre financières.



PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Conformément aux orientations budgétaires débattues lors du conseil municipal du 23 février 2026, cette année encore la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Les taux de fiscalité directe locale pour 2026 restent donc inchangés :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 46,88 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 50,38 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : 15,26 %

Le produit fiscal attendu pour 2026 s'élève à 2 818 800 €.

Dans un contexte économique parfois difficile pour les ménages, cette stabilité fiscale constitue un engagement fort de la municipalité : préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en maintenant un haut niveau de services publics.



TRANQUILLITÉ & SÉCURITÉ PUBLIQUES

Christophe CHARLES

VOTRE SÉCURITÉ À GRAND-CHARMONT

ET LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Lors de la dernière campagne électorale, ces deux thèmes sont revenus très souvent lors des rencontres avec la population. Aussi nous avons tenu à mettre un accent particulier sur ce que peut faire une collectivité comme la nôtre afin de faciliter la sûreté dans notre ville et de faire vivre et partager le devoir mémoriel.

Le Maire a fait le choix de placer un adjoint en titre à la sécurité, la tranquillité et au devoir de mémoire et de lui adjoindre un conseiller délégué, Hugues METILLE, qui sera en charge de la préparation du plan communal de sauvegarde.

Ce plan permettra à la collectivité de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires en liaison avec les services des sapeurs-pompiers et les forces de l'ordre.

Pour bien montrer l'importance donnée à la sécurité de nos concitoyens, une permanence hebdomadaire sera mise en place chaque mardi de 16H00 à 17H00 en mairie au bureau de la police municipale en mairie par l'Adjoint à la Sécurité qui pourra recevoir les doléances de la population.

En cas de difficultés liées à la circulation ou au stationnement, vous pouvez faire appel à la police municipale en journée au numéro dédié ou laisser un message (03 81 32 58 44). En cas d'urgence, en flagrant délit notamment, ne pas hésiter à faire appel au numéro 17 Police Secours pour obtenir l'intervention d'une patrouille de gendarmerie nationale. En journée vous pouvez aussi faire appel à la brigade de gendarmerie de BETHONCOURT compétente pour notre commune.

Dans le cadre du mandat qui commence un plan de renforcement de la vidéo protection sera mis en œuvre. Nous poursuivons l'implantation de caméras avec l'aide du gendarme référent dans les secteurs non pourvus de la ville selon les engagements pris pendant la campagne municipale.

Avec le Maire, l'adjoint participe au Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) qui se réunit deux fois par an sous l'égide de M. Le Procureur de la République permet d'attirer l'attention sur les mineurs délinquants et traite des phénomènes de délinquance des villes possédant un quartier de politique de la ville. M. Le Procureur a signé une convention avec les élus des villes concernées pour déléguer aux Maires le pouvoir d'effectuer des rappels à l'ordre en mairie envers des très jeunes auteurs d'infractions en présence de leurs parents.

Ensuite, la ville a créé un Groupe de Régulation Sociale (GRS) des quartiers qui se réunit mensuellement en présence des élus en charge de la sécurité avec les partenaires Institutionnels que sont les forces de l'ordre, les bailleurs sociaux, les équipes éducatives, le délégué du Préfet, le groupe Evolity transports et la représentante de l'UNICEF afin de traiter des problématiques locales et d'y apporter des solutions.

Nous participons également à la Cellule de Partenariat Opérationnelle (CPO) chaque semestre animé par les maires de GRAND-CHARMONT et BETHONCOURT sous l'égide du commandant de compagnie de gendarmerie de MONTBELIARD en vue de faire un point de situation dans nos villes respectives.

Parmi ces problématiques on peut citer l'abandon de déchets sur la voie publique à proximité des points de collecte. Ce fléau a été pris à bras le corps et chaque dépôt sauvage fait l'objet d'une plainte en gendarmerie. Les auteurs identifiés de ces faits sont poursuivis au Tribunal Judiciaire et la ville se porte partie civile.

Plusieurs condamnations ont eu lieu en 2025. Soyez des citoyens responsables et utilisez les déchetteries prévues à cet effet.

De plus, la ville a installé un système de vidéo verbalisation notamment aux emplacements des convoyeurs de fonds et afin d'éviter des stationnements gênants la circulation des bus en centre-ville. 65 contraventions ont été dressées en 2025. Merci de respecter ces emplacements.

En ce qui concerne le devoir de mémoire, en ma qualité de maître de cérémonies au sein de la collectivité, j'invite nos concitoyens à participer activement à nos commémorations par respect pour tous ceux et celles qui ont donné leur vie pour notre pays.

Nous essayons d'impliquer avec notre fanfare, des enfants de nos écoles avec leurs parents, tant le 8 Mai que le 11 novembre alternativement. Pour vivre ensemble, en harmonie, il est nécessaire de connaître les grandes dates qui ont fait l'histoire de la FRANCE.

Je vous rappelle les dates des cérémonies au monument aux morts :

- **19 Mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**
- **Journée de la déportation le dernier dimanche d'avril.**
- **8 Mai capitulation de l'Allemagne nazie.**
- **18 juin appel du général de Gaulle.**
- **14 juillet fête nationale.**
- **11 novembre anniversaire de l'Armistice de 1918.**
- **18 Novembre libération de GRAND-CHARMONT.**

Ces commémorations ne sont pas l'affaire que des associations d'anciens combattants. Se souvenir est un devoir pour chacun et chacune d'entre nous. Venez nous rejoindre. Un verre de l'amitié est offert par la ville à la fin de chacune des cérémonies et permet un moment d'échange et de convivialité.

Christophe CHARLES

Adjoint à la Sécurité, tranquillité et au devoir de Mémoire, en charge des cérémonies.
Correspondant défense.



Nadia LAKHDER

JEUNESSE & ÉDUCATION POPULAIRE

GRAND-CHARMONT : DES IDÉES, DES PROJETS... ET SURTOUT DU COLLECTIF !

Le 28 avril dernier, aux côtés de Pierre Krajlevic, conseiller délégué chargé de la vie associative et du sport et de Robert Grillon adjoint culture et animation du territoire, nous avons eu le plaisir de rencontrer une trentaine d'associations de Grand-Charmont. Une belle soirée d'échanges qui a confirmé une chose : notre ville regorge d'énergie, de talents et d'envies d'agir !

Sport, culture, solidarité, jeunesse, loisirs... nos associations font vivre Grand-Charmont au quotidien. Derrière chaque activité, chaque événement ou chaque projet, il y a des bénévoles engagés qui participent à faire de notre commune une ville dynamique et humaine.

L'ÉDUCATION POPULAIRE, C'EST QUOI AU JUSTE ?

C'est une idée simple : ensemble, on va plus loin.

L'éducation populaire, c'est croire en l'intelligence collective, donner la parole aux habitants, permettre à chacun de participer, proposer, imaginer et construire. Parce que les meilleures idées naissent souvent quand on échange et que l'on avance ensemble.

Et justement, cette dynamique collective va prendre tout son sens dans les prochains mois.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA JEUNESSE

Le projet jeunesse engagé lors du précédent mandat va enfin pouvoir continuer... mais d'une nouvelle manière ! Plus participatif, plus proche des besoins des jeunes et des familles, ce projet sera construit avec celles et ceux qui vivent la ville au quotidien.

Nous allons donc solliciter les habitants, les associations et les acteurs locaux afin de réfléchir ensemble à l'avenir de plusieurs lieux importants de la commune, comme le stade Musner ou encore la salle polyvalente.

Notre ambition ? Imaginer des espaces vivants, utiles, ouverts à tous et porteurs de nouveaux projets.

Nous croyons profondément qu'une ville devient plus forte lorsque chacun peut y apporter sa pierre. Ensemble, faisons de Grand-Charmont une ville encore plus riche d'initiatives, de partage et de projets pour tous !

Nadia Lakhder



Hassan EL AZRAOUI

URBANISME TRAVAUX

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La tranche de travaux d'éclairage public 2026 affiche aujourd'hui un **taux d'avancement de 99 %, pour un montant de 120 000 €.**

Grâce à cette nouvelle phase de travaux, près de **80 %** de l'ensemble du parc d'éclairage public communal est désormais **modernisé en LED.**

Cette rénovation permet à la fois de réduire la consommation énergétique mais aussi d'améliorer le confort des habitants grâce à un éclairage plus performant et plus respectueux de l'environnement.



Réduction de la consommation énergétique



Amélioration du confort des habitants



Éclairage LED Écologique

EXTENSION DE LA SALLE DE SPORT

Les travaux d'extension de la salle de sport ont été réalisés conformément au calendrier.

Ce projet permettra d'élargir les possibilités d'utilisation de l'équipement sportif communal en dissociant les différentes disciplines pratiquées. À terme, cette nouvelle organisation offrira des horaires d'ouverture plus larges et de meilleures conditions d'accueil pour les associations et les usagers.

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX AU FORT LACHAUX :

L'aménagement de l'aire de jeux du Fort Lachaux est désormais terminé.

Réalisé pour un montant de **57 000 €**, ce projet a été conçu dans une logique de réemploi grâce à la récupération et à la réutilisation de jeux existants.

Cette opération s'intègre parfaitement au site dans la continuité de l'aire de pique-nique.

MAISON FRANCE SERVICES

La commune travaille actuellement à l'aménagement d'une Maison France Services au 15 rue des Flandres, dans les locaux de l'ancienne pharmacie.

Les études sont en cours et la consultation pour les travaux sera prochainement lancée. Cette structure permettra de rapprocher de nombreux services administratifs des habitants et de faciliter leurs démarches du quotidien.

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AU CLSH



D'ici la fin de l'année, la commune engagera également des travaux de rénovation énergétique au CLSH. (Centre loisir sans hébergement).

Cette opération, d'un montant de **191 430 €**, concernera la rénovation du système de chauffage ainsi que l'isolation de la toiture.

Ces investissements permettront d'améliorer le confort tout en réduisant les consommations énergétiques du bâtiment.



**Majda CHETTAT-
BENATTABOU**

ÉDUCATION



LA CONTINUITÉ DE NOS ENGAGEMENTS AU SERVICE DE NOS ENFANTS

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis les élections municipales de mars 2026, j'ai l'honneur d'exercer les fonctions d'adjointe aux affaires scolaires et extrascolaires de notre ville.

Cette nouvelle mandature s'inscrit dans une volonté forte de continuité de nos engagements en faveur des enfants, des familles et de la réussite éducative. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous poursuivrons le travail engagé depuis plusieurs années afin d'offrir à notre jeunesse les meilleures conditions d'apprentissage, d'épanouissement et de vie collective.

Les écoles, les accueils périscolaires et les activités extrascolaires occupent une place essentielle dans le quotidien des familles. Notre priorité restera d'accompagner chaque enfant dans un environnement bienveillant, sécurisé et dynamique.

J'aspire également à construire une véritable relation de confiance avec l'ensemble des acteurs du monde éducatif : les équipes enseignantes, les animateurs-trices, les associations mais aussi les parents d'élèves. Le dialogue, l'écoute et le respect mutuel seront au cœur de mon engagement, car je suis convaincue que c'est ensemble, dans un esprit de coopération et de bienveillance, que nous pourrions accompagner au mieux nos enfants.

Ce mandat sera également marqué par un projet majeur pour notre commune : la fusion des écoles Bataille et Fort-Lachaux, un dossier important sur lequel nous travaillons depuis un certain temps. Ce projet structurant représente une étape importante pour l'avenir de nos écoles et pour l'amélioration des conditions d'accueil et d'apprentissage de tous nos petits charmontais. Aussi, depuis le lancement de cette réflexion, plusieurs groupes de travail ont été mis en place et de nombreuses heures de concertation ont été menées avec les différents acteurs concernés. Cette démarche collective témoigne de notre volonté d'avancer dans le dialogue, l'écoute et la construction d'un projet réfléchi, cohérent et adapté aux besoins des enfants comme des équipes pédagogiques.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes mobilisées autour de ce projet et, plus largement, tous ceux qui oeuvrent chaque jour auprès de notre jeunesse. C'est grâce à cet engagement collectif que nous pouvons continuer à construire, ensemble, l'avenir de nos enfants.

Restons unis et engagés pour faire de Grand Charmont une commune toujours plus attentive à sa jeunesse et à son avenir.

Bien cordialement,

Majda Chettat-Benattabou



Robert GRILLON

CULTURE ET PATRIMOINE

GRAND-CHARMONT : UNE VILLE VIVANTE ENTRE NATURE, HISTOIRE ET LOISIRS

Nichée au nord du Doubs, Grand-Charmont conjugue patrimoine, nature et sites variés pour toutes les générations. Rue du Pâquis, la fontaine et la ferme à l'ancienne évoquent le charme du siècle dernier, tandis que la commune s'affirme comme un lieu de découvertes et d'animations inédites.

Les amateurs de balades apprécieront les six circuits de randonnée du Fort Lachaux, aménagés, en 2018, pour offrir des parcours variés entre bois et panoramas locaux.

La ferme d'animation permet aux plus jeunes de renouer avec la vie rurale et les savoir-faire traditionnels et un nouveau sentier, aménagé en 2024 dans le clos des pins, invite à de tranquilles promenades au fil des saisons.

Grand-Charmont n'oublie pas les passions : un circuit de compétition pour voitures télécommandées attire pilotes et familles pour des rencontres compétitives régionales et bientôt nationales, un stand de tir accueille les pratiquants et, bientôt, une aire dédiée aux camping-cars facilitera l'accueil des visiteurs de passage. Pour les enquêtes en famille ou entre amis, l'Escape Game local propose des scénarios ludiques et immersifs.



La ville porte aussi une histoire remarquable : la famille du savant Pierre Curie vécut ici et c'est à Grand-Charmont qu'en 1901 fut créé le premier syndicat d'élevage de France, impulsé par M. Vernier, contribuant durablement à l'essor de la race bovine Montbéliarde. Dans les années 2000, PMA a donné naissance au parc aux jonchets, espace vert apprécié des promeneurs et des familles. Grand-Charmont continue d'évoluer tout en préservant son identité : une commune où traditions et initiatives contemporaines se rencontrent pour offrir qualité de vie et dynamisme culturel. Venez (re)découvrir notre commune — elle a des histoires à raconter et des expériences à partager.





Colette BESANÇON

CCAS



LE CCAS DE GRAND-CHARMONT RENFORCE SON ACTION SOCIALE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE FONDÉE SUR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Grand-Charmont engage une nouvelle étape de son action en s'appuyant sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), un outil essentiel pour mieux comprendre les réalités du territoire et adapter les politiques publiques aux attentes des habitants. Cette démarche permettra de bâtir une stratégie sociale plus juste, plus efficace et plus proche du quotidien de chacun.

Une démarche pour mieux connaître les besoins des Charmontais

L'ABS consiste à étudier les évolutions démographiques, économiques et sociales de la commune afin d'identifier les besoins prioritaires. Elle s'appuie sur plusieurs sources : données statistiques, entretiens avec les partenaires, observations de terrain, et retours des habitants.

Cette analyse permettra au CCAS de mieux cibler ses actions dans des domaines clés comme :

- **Solidarité locale** — soutien aux personnes fragiles, lutte contre l'isolement, accompagnement social.
- **Accès aux droits** — information, orientation, aide administrative.
- **Bien-vieillir** — maintien à domicile, prévention, lien social.
- **Insertion et emploi** — accompagnement vers l'autonomie, partenariats locaux.

Des grandes orientations sociales en découleront.

À partir des résultats de l'ABS, le CCAS définira une feuille de route sociale pour les années à venir.

Plusieurs axes structurants se dessinent déjà :

1. Renforcer l'accompagnement des publics fragiles

Le CCAS souhaite développer un accueil plus personnalisé, faciliter l'accès aux aides existantes et renforcer les actions de prévention. Objectif : que chaque habitant puisse trouver une écoute et un soutien adaptés à sa situation.

2. Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social

Les personnes âgées, les jeunes parents ou encore les nouveaux arrivants seront au cœur de nouvelles initiatives : ateliers, visites de convivialité, actions intergénérationnelles, événements de quartier.

3. Faciliter l'accès aux droits et aux services

Le CCAS développera des permanences thématiques, des ateliers numériques et des partenariats renforcés avec les institutions sociales pour simplifier les démarches.

4. Promouvoir l'autonomie et l'insertion

En lien avec les acteurs économiques et associatifs, le CCAS renforcera les actions d'accompagnement vers l'emploi, la formation et la mobilité.

Un CCAS engagé pour un territoire solidaire

Grâce à l'Analyse des Besoins Sociaux, Grand-Charmont se dote d'un outil stratégique pour anticiper les évolutions du territoire et répondre au mieux aux défis sociaux à venir. Le CCAS réaffirme ainsi sa mission :

être aux côtés de tous les Charmontais, à chaque étape de la vie.

COMPRENDRE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un outil essentiel du CCAS. Réalisée après chaque renouvellement municipal, elle permet de mieux connaître la population de Grand-Charmont et d'adapter les actions sociales aux réalités du territoire.

À quoi sert l'ABS ?

- Identifier les besoins prioritaires des habitants (ex. : accès aux droits, précarité, isolement, soutien aux familles, bien vieillir).
- Comprendre les évolutions sociales de la commune.
- Repérer les manques dans l'offre de services.
- Orienter les politiques sociales pour les années à venir.

Comment est-elle réalisée ?

L'ABS s'appuie sur :

- des données statistiques (INSEE, CAF, Pôle emploi) ;
- les observations du CCAS ;
- des entretiens avec les partenaires locaux ;
- la parole des habitants.

Pourquoi est-elle importante ?

Parce qu'elle permet au CCAS de construire une action sociale :

- plus ciblée,
- plus efficace,
- plus proche des besoins réels des Charmontais.

L'ABS est le socle sur lequel reposent les futures politiques sociales de la commune.

BERCHAGRI

Pour vous, des vrais professionnels de parcs et jardins

Vente - Réparations
Pièces détachées
Matériel de Motoculture

03 81 98 25 73

Z.A. Berche - VOUEAUCOURT

GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

04 42 97 50 30 - info@emf-editions.fr
Immeuble Le Giulia - 825 rue André Ampère
CS 10511 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3

IMPRIM'VERT*
PÉFC

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
Fabriqué et imprimé en France

Ce document est réalisé par l'éditeur des collectivités emf-editions.fr



RAPPEL ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ABORDS DES HABITATIONS



Afin de préserver un cadre de vie agréable, propre et sécurisé pour tous, la Ville de Grand-Charmont rappelle les dispositions de l'arrêté municipal n°2021/32 relatif à l'entretien des trottoirs.



QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les riverains des voies publiques : propriétaires, locataires, commerçants ou occupants à quelque titre que ce soit.

VOS OBLIGATIONS



ENTREtenir ET NETTOYER LE TROTTOIR
situé devant votre habitation ou votre commerce sur toute sa longueur.



BALAYER RÉGULIÈREMENT
les feuilles, fleurs, fruits, déchets végétaux et autres débris afin de maintenir les espaces propres et de faciliter l'écoulement des eaux pluviales.



DÉsherBER ET DÉmoussER LES TROTTOIRS
⚠ Le désherbage doit être réalisé manuellement (arrachage ou binage).
❌ L'utilisation de produits phytosanitaires est strictement interdite.



MAINTENIR LES AVALOIRS ET GRILLES D'EAUX PLUVIALES DÉGAGÉS
afin d'éviter tout risque d'obstruction.



TAILLER LES HAIES ET ÉLAGUER LES VÉGÉTAUX
qui bordent votre propriété afin qu'aucune branche ou végétation ne déborde sur le domaine public et ne gêne la circulation des piétons.



EN PÉRIODE DE NEIGE OU DE VERGLAS
les occupants doivent dégager autant que possible le trottoir devant leur domicile pour permettre le passage des piétons en toute sécurité.



L'ENTRETIEN DE NOS ESPACES PUBLICS EST L'AFFAIRE DE TOUS.
Grâce à l'implication de chacun, nous contribuons ensemble à la propreté, à la sécurité et à l'attractivité de notre commune.

Merci pour votre participation citoyenne !



Grand-Charmont
Ville de tradition,
d'innovation et d'avenir

RAPPEL UTILISATION DES ENGINS BRUYANTS



Pour la tranquillité de tous, respectons les horaires !

L'utilisation des engins et outils bruyants est réglementée à **Grand-Charmont**.

Tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, ponceuses, bétonnières... peuvent occasionner des nuisances sonores pour le voisinage.



*Moins de bruit,
plus de respect,
meilleure qualité
de vie !*



HORAIREs AUTORISÉS



DU LUNDI AU VENDREDI
8h30 à 12h00
14h00 à 19h00



LE SAMEDI
9h00 à 12h00
15h00 à 19h00



**LES DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS**
10h00 à 12h00



Merci à chacun de respecter ces horaires afin de limiter les nuisances sonores et de préserver la qualité de vie de tous les habitants.



Pour consulter la réglementation en vigueur :
www.grand-charmont.com



Ville de Grand-Charmont

GRAND-CHARMONT rejoint l'application VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Parce que la sécurité est l'affaire de tous, la Ville de Grand-Charmont est désormais sur l'application **Voisins Vigilants et Solidaires**.



Cette plateforme permet de renforcer la vigilance citoyenne en facilitant le partage d'information entre habitants et en relayant des messages de prévention ou de vigilance.



EN REJOIGNANT GRATUITEMENT L'APPLICATION, VOUS POURREZ :



Être **informés** des alertes et informations locales ;



Signaler des situations inhabituelles ou suspectes ;



Participer à la **sécurité** et à la tranquillité de notre commune, dans un esprit de **solidarité**.



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES®**



GRAND-CHARMONT
Ville de Grand-Charmont



**LA SÉCURITÉ,
L'AFFAIRE DE TOUS**



En restant attentifs et en agissant ensemble, nous contribuons à préserver un cadre de vie **plus serein pour tous**.



**N'HÉSITEZ PAS À TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION VOISINS VIGILANTS
ET SOLIDAIRES ET À REJOINDRE
LA COMMUNAUTÉ DE GRAND-CHARMONT !**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play



**Ensemble,
soyons vigilants
et solidaires !**

RAPPEL COMMUNICATION

Restez informés avec les outils
de communication de la Ville
de Grand-Charmont

✓ PanneauPocket

Recevez gratuitement et en temps réel les informations importantes directement sur votre smartphone.

✓ Site internet de la Ville

Consultez les actualités, démarches administratives, publications municipales et informations utiles à tout moment.

✓ Accueil de la mairie

Les agents municipaux sont à votre disposition pour vous renseigner, vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions.

✓ Écran tactile lumineux

(en façade de la mairie) Accessible à tous, il permet de consulter facilement les actualités, les événements et les informations pratiques de la commune.

✓ Panneau d'information municipal

A proximité de la mairie, ils diffusent les annonces, manifestations et informations importantes.

Pour ne rien manquer de la vie de votre commune, pensez à consulter régulièrement ces différents supports d'information !

LA COMMUNE

est sur  **PanneauPocket**



INFOS

ALERTES

AGENDA

VIE LOCALE



Gratuit
Anonyme
Sans Publicité



LE MOUSTIQUE TIGRE

IL PIQUE, IL TRANSMET, IL PROLIFÈRE...

STOPPONS-LE !



VIDEZ

Les contenants
d'eau stagnante



COUVREZ

les réservoirs
d'eau



NETTOYEZ

les canalisations



ÉVACUEZ

les déchets
abandonnés

TRIBUNE POLITIQUE

MAJORITÉ

« GRAND-CHARMONT : UNE VISION CLAIRE, UN AVENIR COMMUN »

Les habitants se sont exprimés. Ils ont choisi un projet, une équipe et une méthode. Ce choix a été pleinement confirmé par la justice, qui a rejeté les recours engagés contre les élections municipales.

Pendant que certains s'enferment dans la contestation permanente, nous mettons en œuvre les engagements pris devant les habitants, avec sérieux, proximité et responsabilité.

Les habitants attendent des élus présents, investis et force de proposition. Ils constatent malheureusement qu'une partie de l'opposition a choisi une présence « discrète » sur le terrain, privilégiant davantage la contestation que la participation active à la vie de notre commune.

Notre majorité continuera, quant à elle, à être présente dans les quartiers, auprès des habitants, des associations, des commerçants, des entreprises et de tous les acteurs qui font vivre notre commune. C'est sur le terrain que se construit la confiance. C'est par les résultats que se mesure l'action publique.

OPPOSITION

« UNE DYNAMIQUE POUR GRAND-CHARMONT »

Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement les électeurs pour la confiance témoignée lors des récentes élections. Notre engagement reste entier pour représenter vos intérêts au sein du conseil municipal. Lors du dernier vote du budget, nous avons répondu présent, fidèles à notre rôle d'élus responsables. Notre objectif est clair : veiller à ce que ce mandat se déroule dans la transparence et que chaque décision prise aille dans le sens de l'intérêt général et du bien-être de notre commune.

La gestion financière est au cœur de nos préoccupations. À ce titre, nous serons extrêmement vigilants sur les dépenses communales. Un point d'attention majeur concerne le projet d'emprunt de 511 000,00€. Bien que la municipalité semble hésiter, notre position est ferme : cet endettement doit être évité autant que possible. Nous serons les garants d'une gestion prudente et rigoureuse de vos deniers publics.

« TOURNONS LA PAGE »

La tribune de l'opposition n'a pas été transmise à la rédaction



Nouveaux horaires de la mairie

À compter du **1^{er} septembre 2026**

Les horaires d'ouverture au public de la mairie et du standard téléphonique seront les suivants :

 LUNDI	8h45 - 12h00		13h30 - 17h30
 MARDI	10h00 - 12h00		13h30 - 17h30
 MERCREDI	8h45 - 12h00		13h30 - 17h30
 JEUDI	10h00 - 12h00		13h30 - 17h30
 VENDREDI	8h45 - 12h00		13h30 - 17h30

Merci de votre compréhension !



La Table Comtoise

vous accueille
du Jeudi au Dimanche
Midi et Soir

14 av. Charles de Gaulle
25460 ETUPES

03 81 31 07 58
tablecomtoise@gmail.com






Au Coeur Croustillant
BOULANGERIE ARTISANALE

☎ 03 81 35 68 29
ZONE DE LA PRUSSE - BETHONCOURT
f AU COEUR CROUSTILLANT

BC AUTO

Diagnostic entretien
& Réparation
toutes
Marques



 Révision	 Climatisation
 Allumage	 Echappement
 Pneumatiques	 Distribution
 Amortisseurs	 Freinage
 Vidange	 Embrayage

Tél. 0956.04.48.30
2 rue Franche Comté - GRAND CHARMONT

Depuis 1965

CABETE

façades

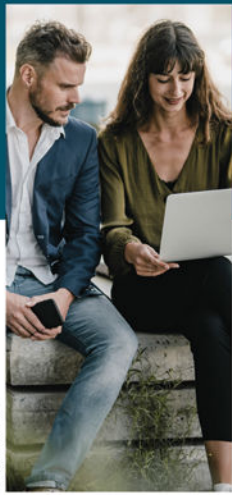
RAVALEMENT
DE FAÇADES

ISOLATION
EXTÉRIEURE



03 84 29 42 80

www.cabete-facades.fr
90400 TREVENANS



**Banque,
assurance,
téléphonie...**

**gagnez
à comparer.**

Rejoindre une banque
qui appartient à ses clients,
ça change tout.

Crédit Mutuel

Charmont Sochaux
20 rue Pierre Curie – 25200 Grand-Charmont
7 rue de Pontarlier – 25600 Sochaux
Tél : 03 81 35 87 11 – Courriel : 08425@creditmutuel.fr

**Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 9,2 millions de clients-sociétaires.**

Crédit Mutuel distribue les offres de Bouygues Telecom.
Bouygues Telecom – 37-39, rue Boissière – 75116 Paris – SA au capital de 819 698 624,76 euros – RCS PARIS 397 480 930.
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758.



courvoisier
maillard vanoni
FIOUL COMBUSTIBLES

Entretien de chaudières

CHAUDIÈRES GAZ, FIOUL et BOIS
un entretien annuel soumis à la loi

Vous possédez une chaudière dont la puissance est comprise entre 4 et 400 kW, la réglementation vous oblige à faire réviser votre installation chaque année.

Avantage :

un meilleur fonctionnement, une durée de vie plus longue, réduction des dépenses supplémentaires et la conformité réglementaire.

Installation chauffage

- Chaudières bois, pellets, fioul, gaz, pompe à chaleur
- Poêle à bois, pellets et mixtes
- Climatisation.

Installation / Réparation sanitaire

- Plomberie
- Salle de bain
- Toilette

Livraison fioul, GNR, pellets

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

☎ **03 81 34 12 48 • 03 81 31 29 55**

📍 **33 rue d'Audincourt - 25230 SELONCOURT**



PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE



EAU



*Qualité, efficacité
tout simplement*

- **PORTES**
- **FENÊTRES**
- **VOLETS**
- **PORTES DE GARAGE**
- **PORTAILS**
- **PERGOLAS**
- **STORES BANNES**
- **CARPORTS**

JDNE Sarl - 25, rue du Breuil
Zone Technoland - 25460 Étupes
03 81 31 83 10 | info@jdne.fr |

81, rue de Paris
71530 Champforgeuil
03 85 46 19 97

f JdneSarl www.jdne.fr

